Mairie
1 bis, avenue de la Libération
45700 VILLEMANDEUR

République Française
Département LOIRET
Canton de Montargis
VILLE DE VILLEMANDEUR

COPIE

ARRETE N° 2018_0748

ARRETE de voirie panneau Stop rue André Le Nôtre

Nous, Denise SERRANO, Maire de VILLEMANDEUR,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2212-1 à L2213-15,
- Vu le Code de la Voirie Routière,
- Vu le Code Pénal,
- Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière,
- Considérant que la circulation à l'intersection des rues André Le Nôtre et Maurice Prévost doit être réglementée afin de prévenir tout danger,
- Sur la proposition de Monsieur le Directeur Général des Services,

ARRETONS

Article 1 : **Une signalisation STOP à destination des véhicules empruntant la rue André Le Nôtre pour déboucher sur la rue Maurice Prévost sera implantée :**

- rue André le Nôtre, au niveau de son intersection avec la rue Maurice Prévost.

Article 2 : Les prescriptions de l'article 1 ci-dessus seront portées à la connaissance de l'usager par l'implantation d'un panneau "STOP" AB4 sur la dite rue.

Article 3 : Les dispositions du présent arrêté seront applicables à compter de la mise en place de la signalisation prévue à l'article 2. Les infractions seront constatées par des procès-verbaux et poursuivies conformément aux dispositions du Code de la Route.

Article 4 : Mme le Commissaire de Police de MONTARGIS, M. le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de MONTARGIS, Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Commissaire Principal de Police de MONTARGIS, Monsieur le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de MONTARGIS, Monsieur le Commandant du Centre de Secours Principal de MONTARGIS-VILLEMANDEUR, Monsieur le Brigadier Chef Principal de Police Municipale de VILLEMANDEUR, Monsieur le Directeur des Services Techniques de VILLEMANDEUR.

Fait à VILLEMANDEUR, le 21/12/2018.

Le Maire,

MAIRIE DE VILLEMANDEUR (LOIRET)

Denise SERRANO

Date d'affichage : 26/12/2018